



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 6 décembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Conférence de presse sur les mesures de lutte contre la COVID-19

Lundi 6 décembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Mes chers concitoyens, Mesdames et Messieurs,

Dans le prolongement de la réunion du Conseil de Défense sanitaire qui s'est tenue ce matin sous l'autorité du Président de la République, nous venons ce soir avec Olivier VÉRAN partager avec vous un point de situation sur l'évolution de la 5^{ème} vague qui frappe notre pays, comme tous nos voisins européens, et vous annoncer les mesures de vigilance qu'elle appelle à l'approche des fêtes de fin d'année.

Le virus circule vite dans notre pays. Avec près de 50 000 cas quotidiens ces derniers jours, nous sommes à des niveaux supérieurs à ce que nous avons connu lors des précédentes vagues.

Le virus circule, dans tous les territoires et dans toutes les catégories de la population. Nos hôpitaux commencent à monter en pression, alors même que les équipes sont très fortement éprouvées par près de deux années de lutte contre la COVID.

Cette situation nous appelle à la lucidité et à la vigilance, sans céder pour autant à je ne sais quel affolement. Car si le nombre de cas est à nouveau très

élevé, la situation n'est pas la même qu'il y a un an. Les Français se sont massivement vaccinés – c'est le cas de 52 millions d'entre nous – et cela a changé la donne.

Sans la vaccination, nos hôpitaux seraient déjà à des niveaux de saturation équivalents à ce que nous avons connu lors de la première vague. On en est loin. Et des mesures de confinement auraient certainement déjà été prises, comme d'autres pays européens ont dû s'y résoudre. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et l'objectif est précisément que cela ne soit pas le cas non plus demain.

Il y a pour cela deux conditions.

La première, c'est de conserver notre bouclier vaccinal et même de l'amplifier et de le renforcer. Car avec le recul des derniers mois, nous savons que si le vaccin limite les risques de contamination et protège très bien contre les formes graves, il perd en efficacité avec le temps : on voit aujourd'hui dans nos chiffres qu'être vacciné n'exclut pas d'attraper le virus et donc de le diffuser ; on constate aussi que passés 5 à 6 mois, le risque d'être hospitalisé se remet à progresser, notamment chez les personnes âgées et fragiles.

D'où l'importance du rappel vaccinal que nous avons ouvert depuis 8 jours à toute la population de 18 ans et plus. Ce rappel, non seulement il maintient la protection initiale, mais il la booste considérablement.

Deux chiffres : une personne de 60 ans aura une protection 4 fois plus forte après son rappel qu'avant. Son risque d'être hospitalisée sera non pas 12 fois mais près de 20 fois moins élevé que la personne non vaccinée.

Les Français l'ont compris. Ils sont au rendez-vous : nous vaccinons plus d'un demi-million de personnes chaque jour. 10 millions de Françaises et de Français ont déjà fait leur rappel. Avec la mobilisation des centres et des professionnels de ville, 15 millions de personnes supplémentaires pourront avoir leur rappel d'ici début janvier. C'est considérable.

Olivier VÉRAN vous fera un point sur les initiatives prises pour augmenter encore le rythme, ouvrir de nouveaux centres et proposer plus de créneaux de rendez-vous ou même, pour certains publics prioritaires, des créneaux sans rendez-vous.

Dans cette campagne de vaccination, nous devons veiller à ce que les personnes de 65 ans et plus, c'est-à-dire les plus à risque, accèdent

prioritairement à ce rappel. Nous avons ainsi pris la décision qu'elles pourront dorénavant obtenir leur rappel, y compris sans rendez-vous, quel que soit le centre dans lequel elles se rendent.

Ce combat pour la 3^{ème} dose ne doit pas nous faire oublier celui pour la primo vaccination. Près de 90 % de nos concitoyens éligibles sont aujourd'hui vaccinés. C'est un niveau qui nous place devant la plupart de nos voisins. Mais nous ne pouvons pas nous résoudre à ce résultat, si élevé soit-il.

Je souhaite adresser à nouveau un message solennel à nos concitoyens qui ne se sont pas encore engagés dans la vaccination. Se faire vacciner est un acte de protection pour soi et pour les autres. Qui est aujourd'hui hospitalisé en réanimation ? Ce sont très largement des personnes non vaccinées. Elles peuvent parfois être jeunes et ne pas avoir de facteurs de risque. Et que disent-elles aux soignants qui les prennent en charge ? « Si j'avais su Si j'avais su ... ».

Il est rassurant d'ailleurs de constater que certains changent d'avis. Entre 20 et 30 000 Français le font chaque jour. Il faut continuer. Car c'est le cœur de la bataille, aujourd'hui avec le Delta, demain peut-être avec le nouveau variant Omicron dont Olivier VÉRAN vous dira ce que nous savons et ce que nous ne savons pas ou pas encore.

Mais si le maintien de notre bouclier vaccinal est une condition indispensable, il ne suffira pas pour endiguer cette 5^{ème} vague d'ici les fêtes de fin d'année et permettre à nos hôpitaux de tenir le choc dans les prochaines semaines.

Que nous disent les projections de l'Institut Pasteur ? Elles nous disent qu'en complément de la vaccination, nous devons ralentir le niveau de diffusion du virus qui circule dans toute la population. Elles nous disent qu'en baissant seulement de 10 % le taux de transmission du virus, l'hôpital pourrait sortir de la zone de danger.

L'heure n'est donc pas à des mesures de jauge, de couvre-feu ou de confinement. Ce serait disproportionné. En revanche, les circonstances exigent un effort individuel et collectif pour que chacun limite les occasions les plus à risque de se contaminer.

Nous allons prendre à cet effet quelques mesures simples.

La première porte sur l'école.

Nous allons rehausser au niveau 3 le protocole sanitaire s'appliquant aux écoles primaires. La transmission du virus, on le voit, s'est en effet fortement accélérée chez les enfants de moins de 12 ans. C'est logique car ces catégories d'âge ne peuvent pas encore être vaccinées et sont aussi beaucoup plus dépistées, compte tenu des protocoles appliqués en milieu scolaire.

Notre priorité et notre boussole depuis le début de la crise restent et resteront de préserver l'éducation de nos enfants. C'est dans cet objectif que nous avons déjà renforcé les mesures barrières au sein des écoles, avec notamment le port du masque dans les classes. Pour les enfants du primaire, nous allons demander un effort complémentaire jusqu'aux vacances. A compter de jeudi prochain, le port du masque sera également requis dans les cours de récréation et les sports collectifs avec contacts seront restreints. A partir de lundi prochain, les conditions de restauration seront aménagées en lien avec les élus locaux pour limiter les brassages.

Nous maintiendrons notre politique de dépistage systématique de tous les élèves s'il y a un cas positif dans la classe et de fermeture de la classe au bout de 3 cas positifs.

Pour ces enfants de 5 à 11 ans, la perspective de pouvoir accéder à la vaccination est maintenant proche. Un premier avis de la Haute Autorité de Santé le rend possible pour les 360 000 enfants en situation de surpoids ou atteints de pathologies à risque. Cela commencera dès le 15 décembre.

Sous réserve des avis des instances scientifiques et du Conseil national d'éthique que nous attendons dans les prochaines semaines, nous projetons de pouvoir l'ouvrir à tous les enfants, sur la base évidemment du volontariat, si possible d'ici la fin de l'année. Olivier VÉRAN vous en présentera les modalités dans un instant.

La deuxième mesure porte sur l'extension du télétravail.

Beaucoup d'entreprises incitent d'ores et déjà leurs salariés à télétravailler davantage dans le cadre des accords qu'elles ont conclus au titre du dialogue social. C'est la bonne méthode. Il faut que sur l'ensemble du territoire toutes les entreprises qui le peuvent et ne le font pas encore, mobilisent le télétravail. La cible doit être 2 à 3 jours de télétravail par semaine sous réserve bien sûr des contraintes liées à l'organisation du travail et de la situation des salariés. Pour la fonction publique de l'Etat, nous autoriserons jusqu'à 3 jours.

Nous comptons sur la pleine mobilisation des entreprises. Nous ferons le point d'ici une semaine pour mesurer l'évolution des pratiques et si cela ne fonctionnait pas par la voie de la recommandation, ce qui est notre choix, nous serions amenés à passer par celle d'une obligation.

La troisième mesure porte sur tous les événements festifs et conviviaux, dans les sphères professionnelle et privée.

On voit bien où les risques de contamination sont les plus élevés. C'est quand on se réunit dans des moments de convivialité où l'on mange ou boit un verre, où l'on est debout, à l'intérieur, proche les uns des autres, sans masque évidemment. Ce sont dans les entreprises, les pots de départs, les séminaires, les moments festifs de fin d'année. Cela peut être à la maison, un grand dîner entre amis, une pendaison de crémaillère, etc.

Mon message est très simple : jusqu'aux fêtes de fin d'année, on arrête, on lève le pied, on se protège et on protège ainsi notre capacité à profiter de Noël.

Beaucoup ont commencé spontanément à le faire, dans un esprit de responsabilité. Cette consigne doit être passée partout. Il faut maintenant la généraliser, y compris dans la sphère privée qui relève de l'esprit de responsabilité de chacun.

Des règles claires seront donc édictées pour tout ce qui concerne le milieu professionnel, y compris pour les cérémonies de vœux de début d'année qui devront se faire dans le respect strict des gestes barrières, mais aussi dans les équipements municipaux comme les salles des fêtes.

Pour ce qui concerne les manifestations et événements en extérieur, comme les marchés de Noël, les protocoles devront évoluer sous le contrôle des préfets pour que les conditions de consommation de produits alimentaires soient strictement encadrées et réservées à des zones soumises au contrôle strict du passe sanitaire.

Le passe sanitaire est un outil d'incitation à la vaccination et de protection face au virus, que nous avons été parmi les premiers à déployer en Europe. Nous l'avons renforcé depuis cet été, en l'élargissant à de nombreux lieux, en limitant désormais les tests acceptés à 24h, et en y intégrant dans les prochaines semaines la dose de rappel, ce qui renforcera d'autant son efficacité.

Pour passer cette 5^{ème} vague, il est indispensable de contrôler plus systématiquement et scrupuleusement le passe : c'est la responsabilité des gérants d'établissements recevant du public comme les restaurants, bars ou salles de spectacle, ou encore des transporteurs, et c'est moins le cas depuis quelques semaines.

Bien sûr, nous renforcerons les contrôles des forces de police. Mais la clé, cela ne doit pas être la peur du gendarme, mais la peur du virus et de ses conséquences sur nos vies. Si nous savons être vigilants et responsables pendant ces 3 prochaines semaines, si nous respectons ces consignes, si nous continuons à nous faire vacciner, nous passerons la vague.

Enfin, et c'est la seule exception que nous ferons à notre principe de ne pas restreindre d'activités, nous fermerons les discothèques pendant les 4 prochaines semaines. Cette mesure s'appliquera à compter de vendredi prochain et jusqu'à début janvier. Nous le faisons parce que le virus circule beaucoup chez les jeunes, même vaccinés, parce que le port du masque est extrêmement difficile dans ces lieux ; nous le faisons par cohérence avec le message général de prudence et comme le font tous nos voisins.

Nous le ferons en accompagnant économiquement les entreprises concernées. Nous l'avons toujours fait et nous devons le faire autant que cela sera nécessaire. C'est vrai évidemment des discothèques dont je viens de parler, mais aussi des secteurs de l'événementiel ou encore des traiteurs qui subiront les effets de nos mesures. J'ai demandé au ministre de l'Economie, Bruno LE MAIRE, d'engager dès demain les concertations sur les conditions de cet accompagnement qui devra s'ajuster à la situation de chaque entreprise.

Je veux finir enfin en rappelant une évidence mais qui est fondamentale : le respect des gestes barrières. Ces gestes, nous les connaissons bien. Mais avouons que nous avons tous eu tendance à baisser la garde ces derniers mois, à mesure que la situation s'améliorait.

J'appelle donc chacune et chacun à respecter strictement l'obligation du port du masque dans les lieux publics en intérieur mais aussi dans les lieux extérieurs où il y a beaucoup de monde ; je rappelle aussi à chacun l'importance d'ouvrir les fenêtres 10 minutes toutes les heures à chaque fois que cela est possible.

Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens, nous avons les moyens de passer cette nouvelle vague. A nous d'être responsables, à nous de lever le pied sur ce qui est à risque, à nous de nous faire vacciner dans les bons délais,

à nous de rester vigilants face aux nouveaux risques, à nous surtout de nous montrer solidaires vis-à-vis des soignants qui sont à nouveau sous pression et que nous devons soutenir et remercier pour tout ce qu'ils ont fait et font encore aujourd'hui pour protéger nos vies.

Avec ces efforts proportionnés, j'ai la conviction que nous sortirons de cette 5^{ème} vague comme nous avons réussi à le faire pour les précédentes.